

# Tickets restaurant PC, PG, MRC, Verts se couchent !

Les 6, 7 et 8 juillet 2009, le Conseil de Paris était réuni et avait à son ordre du jour, entre autre, la question de la restauration des agents de la Ville de Paris, discussion imposée par les salariés en lutte sur cette question, soutenus par la CGT.

La CGT après avoir rencontré Madame Maité ERRECART, Maire Adjointe chargée des Personnels, le 26 mai 2009, les groupes PC, MRC, Verts, Nouveau Centre, le 15 juin 2009, le PS le 23 juin 2009 et expliqué à tous que la CGT n'était pas contre la restauration collective, son extension et sa modernisation mais qu'un certain nombre de salariés étaient exclus de fait soit par rapport à l'éloignement de leur lieu de travail, soit par leurs contraintes de travail (horaires, manque d'effectifs, continuité du Service Public...), de plus, l'ASPP recevant une subvention de la Mairie de Paris calculée sur la masse salariale l'attribution de tickets restaurant ou d'une prime serait à juste titre une égalité de traitement pour l'ensemble des agents.

A la sortie de ces discussions, 2 vœux ont été soumis au Conseil de Paris, le 1<sup>er</sup> (n° 75) venant du groupe PS, mais demandant pour l'essentiel l'existant !

Le 2<sup>ème</sup> vœu (n° 76) venant des groupes PC, PG, MRC, Verts qui demandaient à la fois des tickets restaurant ou une prime pour les agents ne pouvant bénéficier de la restauration collective et d'autre part une augmentation de la subvention versée à l'ASPP pour avoir un menu équilibré et complet de base à un moindre prix.

Un 3<sup>ème</sup> (n° 76 bis) vœu voit le jour, il est censé être un compromis entre les 2 premiers, il est déposé par l'Exécutif.

12 minutes de discussion ou plutôt de présentation des vœux au Conseil de Paris des 6, 7 et 8 juillet 2009 :

Le 1<sup>er</sup> vœu présenté par le PS, l'oratrice présente le ticket restaurant comme constituant la fin de la restauration collective et la suppression de 300 emplois de l'ASPP. Que la restauration Collective est un vecteur de Santé Publique.

Le Groupe PS partage l'avis de la CGT de l'ASPP de préserver la restauration Collective en augmentant l'offre et présente 4 axes forts :

- Revoir la grille tarifaire et faire un menu social
- Des horaires étendus
- Ouverture de nouveaux restaurants collectifs
- Continuer dans le sens de la qualité et de la diversité alimentaire.

Le 2<sup>ème</sup> vœu présenté par les groupes PC, PG, MRC, Verts, l'élue rapportant le vœu précise qu'ils sont pour la restauration collective et que leur vœu doit permettre à l'ensemble des personnels de manger à des conditions financières égales.

Rappelant qu'un certain nombre d'agents ne peuvent bénéficier de la restauration collective dû à l'éloignement ou à leur contrainte horaire, rappelant aussi que la restauration dans le privé est chère. Donc qu'il faut rechercher des solutions pour atteindre l'objectif d'un accès égal à un tarif égal pour tous les agents.

Le 3<sup>ème</sup> vœu présenté par l'Exécutif, l'Adjointe au Maire de Paris chargée des Personnels fait un 1<sup>er</sup> bilan de l'existant, dit que les restaurants collectifs de l'ASPP offrent des repas d'un bon rapport qualité/prix et rappelle que c'est pour la santé des agents.

Elle donne le ton en affirmant que la Ville de Paris s'est interdit le ticket restaurant pour des raisons de droits et pour ne pas menacer les salariés de l'ASPP.

Elle dit aussi que 90 % des agents sont à moins d'1/4 d'heure d'un restaurant ASPP ou conventionné, qu'un délai de route sur le temps de service est octroyé et que des cuisines sont aménagées sur les lieux de travail.

Par contre elle dit ne pas pouvoir se satisfaire de la situation actuelle et qu'il faut entendre les agents qui ne sont pas traités de manière équitable et propose 2 axes :

- Réfléchir dans le cadre de la re-négociation de la convention de l'ASPP d'un élargissement des horaires + ¼ d'heure et réfléchir sur les tarifs.
- Assurer une plus grande couverture avec la caisse des écoles.

Elle propose donc de substituer les vœux 75 et 76 par le sien.

Devant ces propositions dites « honnêtes » les groupes PC, PG, MRC, Verts se couchent et le groupe PS retire lui aussi son vœu.

Le vœu de l'Exécutif est adopté à l'unanimité par la trentaine seulement de Conseillers de Paris présent dans l'hémicycle, et l'on parle d'absentéisme au nettoyage !!!

En 12 minutes l'affaire est pliée, pensent-ils ? Mais c'est sans compter sur notre détermination car dans les semaines qui viennent nous allons vous proposer une action visible.

## POURQUOI UNE ACTION ?

Parce que nous ne pouvons nous satisfaire des réponses apportées à une revendication légitime :

L'Exécutif parle de droit, nous avons prouvé juridiquement que les 2 modes sont possibles, il met en opposition les salariés de la Ville de Paris et ceux de l'ASPP un vieil outil du patronat « diviser pour mieux régner », il parle d'extension des horaires en à t-il discuter avec les salariés de l'ASPP, il fait référence aux caisses des écoles là aussi est ce que les salariés concernés ont été consultés, et puis y aura-t-il des embauches supplémentaires, quel budget en plus sera alloué ??? Et puis en attendant, quelle mesure est prise pour la santé de ceux qui ne peuvent se nourrir ou mal ?..

## **CES PROPOSITIONS SONT MALHONNETES NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE**

Je me syndique à la C. G. T.

Nom.....Prénom.....

Atelier.....Grade.....

Adresse personnelle.....

**A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer au :**

Syndicat C.G.T. du Nettoyement des Services Publics Parisiens Bureau 214  
3, rue du Château d'Eau Paris 10<sup>ème</sup> Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29. courriel : [cgt.syndicat@paris.fr](mailto:cgt.syndicat@paris.fr)

Retrouvez tous nos tracts sur le site : [www.us-cgt-spp.org](http://www.us-cgt-spp.org)

Ce matériel a été élaboré par les syndiqués et est distribué grâce aux cotisations syndicales.

Paris, le 13 juillet 2009